

Liberté Égalité Fraternité



COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter la police ou la gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, envoyez un SMS au 114, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, de violences commises sur un enfant ou un adolescent. Plateforme en ligne www.allo119.gouv.fr

Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir un hébergement d'urgence.

Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

Plateforme de signalement en ligne *arretonslesviolences.gouv.fr* ou *www.service-public.fr/cmi* pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.



Je trouve mon association locale: afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site: www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Droits-des-

femmes-et-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes